ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

MSI agrafe police nationale promotion « Attentats Aude 2018 » CRS n° 53 et n° 57

Question orale n° 810

Texte de la question

Mme Valérie Boyer appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'engagement sans faille des compagnies républicaines de sécurité n° 53 et n° 57 lors des attentats de Trèbes et Carcassonne du 23 mars 2018. Le quotidien est ponctué par ces attentats meurtriers qui ont laissé une cicatrice indélébile au cœur du pays. Aussi, Mme la députée pense qu'il est nécessaire de rappeler et de féliciter le courage, la force, l'abnégation et l'investissement des policiers, gendarmes, corps d'armées qui combattent, jour après jour, le terrorisme islamiste. Si la France reste debout c'est grâce à ces hommes et à ces femmes qui risquent leur vie pour celle des autres. Elle souhaite revenir sur les missions accomplies par les femmes et les hommes des compagnies républicaines de sécurité n° 53 et n° 57 lors des attentats de Trèbes et Carcassonne du 23 mars 2018. L'auteur des attaques braque d'abord un automobiliste à Carcassonne, pour lui voler sa voiture. Il ouvre le feu, blessant le conducteur et tuant le passager. Quelques minutes plus tard, sur l'avenue du Général Leclerc, quatre CRS de la compagnie marseillaise n° 53 rentrants d'un footing sont attaqués et l'un d'entre eux est touché à l'épaule avec deux côtes cassées et un poumon perforé. Durant toute la journée du 23 mars 2018, les CRS, le personnel administratif et les civils ont répondu avec efficacité aux nombreuses sollicitations des services spécialisés et du parquet antiterroriste de Paris. Enfin, les deux compagnies ont reçu de nombreux messages de remerciement des services extérieurs pour leur efficacité et leur disponibilité lors de ce terrible drame. À ce titre, elle souhaite savoir s'il était possible d'attribuer la médaille de la sécurité intérieure (MSI) agrafe police nationale promotion « Attentats Aude 2018 » à l'ensemble des effectifs de ces deux compagnies républicaines de sécurité, au même titre que les 700 décorés de cette promotion. La Nation se doit de leur rendre hommage.

Texte de la réponse

COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ 53 ET 57
Mme la présidente. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour exposer sa question, n° 810, relative aux compagnies républicaines de sécurité nos 53 et 57.

Mme Valérie Boyer. Avant de poser ma question, je voudrais faire part de mon émotion, puisque la France vient de perdre treize de ses valeureux enfants au Mali, treize soldats ayant péri dans un accident d'hélicoptère au cours d'une opération de combat contre le djihadisme.

Ma question porte précisément sur la barbarie islamiste. Nous sommes en guerre, et il n'y a aucune alternative : je veux parler, bien sûr, de la guerre contre le totalitarisme islamiste qui nous mobilise au Mali, mais qui nous a aussi endeuillés en France. La menace est toujours présente, et le sera probablement encore pendant de nombreuses années. Dire le contraire serait irresponsable. En France, les attentats ont fait au moins 272 morts depuis 2013, sans compter les milliers de blessés. Au Mali, treize hommes supplémentaires viennent de tomber.

Hommes, femmes et enfants, je veux, à cet instant, que nous ayons une pensée pour chacun d'entre eux et

pour leurs familles. Rendons hommage à nos services de renseignement et à nos forces de l'ordre qui font preuve, au quotidien, de sang-froid et de professionnalisme.

Je voudrais notamment saluer le courage des femmes et des hommes des compagnies républicaines de sécurité – CRS – 53 et 57, mobilisées lors des attentats de Trèbes et de Carcassonne du 23 mars 2018. Rappelons les faits : le terroriste a d'abord braqué un automobiliste à Carcassonne pour lui voler sa voiture, a ouvert le feu, blessé le conducteur et tué le passager. Quelques minutes plus tard, quatre CRS de la compagnie marseillaise 53 ont été attaqués. L'un d'entre eux a été touché à l'épaule, a eu deux côtes cassées et un poumon perforé. Cela le marquera à vie, et j'ai une pensée pour lui et pour sa famille. Durant cette terrible journée, les CRS, le personnel administratif et les civils ont répondu avec efficacité aux nombreuses sollicitations des services spécialisés et du parquet antiterroriste de Paris. Leurs actions et leur bravoure ont été saluées par tous les Français.

C'est pourquoi, monsieur le secrétaire d'État, je vous demande solennellement d'attribuer la médaille de la sécurité intérieure, agrafe « police nationale », promotion « attentats Aude 2018 » à l'ensemble des effectifs de ces deux compagnies républicaines de sécurité. Alors que le nom du terroriste tombera dans l'oubli, je veux que nous gardions en mémoire les noms de ces héros, et notamment, bien évidemment, d'Arnaud Beltrame qui a fait sacrifice de sa vie. La France se doit de reconnaître ses héros et ses martyrs. Face à la propagande de l'État islamique qui glorifie ses martyrs, notre pays a besoin de ses héros – tout particulièrement en ce jour où nous sommes sous le choc de l'épouvantable nouvelle du décès de treize soldats au Mali.

Mme la présidente. Nous sommes tous sous le choc de cette atroce nouvelle. C'est toute la force Barkhane qui est endeuillée et, à ses côtés, l'ensemble de la nation française. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.* Madame la députée, le Gouvernement s'associe à votre tristesse et à votre hommage à la suite de la nouvelle qui vient de tomber, à savoir le décès au Mali de treize de nos soldats qui luttent contre le terrorisme. Le Président de la République leur a immédiatement rendu hommage. Nos soldats luttent pour notre liberté partout dans le monde, car le terrorisme est partout et souvent il se projette depuis des zones de conflit où nous allons le combattre.

Je mesure chaque jour l'engagement des fonctionnaires de police, leur professionnalisme, leur courage. Ils n'économisent ni leur temps ni leur peine pour faire respecter les lois de la République et pour protéger les Français, parfois au péril de leur vie. Aussi le ministre de l'intérieur et moi nous attachons-nous à faire en sorte que cet engagement soit reconnu et à traduire en actes le soutien sans faille que l'État leur doit.

J'en viens maintenant à votre question. Les attaques perpétrées à Carcassonne et Trèbes le 23 mars 2018 ont entraîné la mort de quatre personnes, dont le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, héros de la Nation. Plusieurs personnes ont également été blessées par le terroriste, dont un agent des CRS, ciblé, comme ses collègues, parce qu'il était policier, parce qu'il représentait la République.

Lors de ces attaques, les forces de l'ordre sont intervenues avec courage et professionnalisme. Des mesures ont été prises pour reconnaître leur mérite. La médaille de la sécurité intérieure a fait l'objet d'une promotion exceptionnelle « Attentats Aude 2018 ». Elle a été décernée, s'agissant des policiers de la CRS 53, aux quatre victimes directes du terroriste.

Vous avez toutefois raison de rappeler le rôle joué par les autres policiers ce jour-là. Peu après l'attaque contre ces agents, les effectifs de garde de la CRS 57 sont venus assister les quatre victimes et ont établi des périmètres de sécurité. Dans un second temps, les autres policiers de la CRS 57, puis ceux de la CRS 53, se sont déployés.

Il a été décidé de décerner, au titre de la promotion du 1er janvier 2019, la médaille de la sécurité intérieure, échelon de bronze à plusieurs de ces policiers de la CRS 57 : trois officiers, vingt-cinq gradés et gardiens de la

paix et un ouvrier cuisinier. Si l'engagement de tous, chacun à son poste et dans ses missions propres, doit être honoré, vous comprendrez, madame la députée, qu'il est nécessaire de conserver son caractère individuel et singulier à cette distinction honorifique. Cela ne revient nullement, soyez-en certaine, à méconnaître l'engagement admirable de tous ce jour-là. Les policiers savent d'ailleurs qu'au-delà de ces actes symboliques et importants que sont les remises de distinctions, la République leur est reconnaissante pour le travail extraordinaire qu'ils accomplirent ce jour-là, tout comme ils le font chaque jour de l'année.

Mme la présidente. La parole est à Mme Valérie Boyer.

Mme Valérie Boyer. Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour votre réponse. Je suis néanmoins assez surprise que l'engagement des CRS à cette occasion soit oublié. Ce furent pourtant les premiers à être blessés, et leur action a permis aux opérations de lutte contre le terrorisme, dans lesquelles plusieurs personnes ont trouvé la mort, dont Arnaud Beltrame, d'être engagées. Je comprends mal le refus que vous venez une nouvelle fois de me signifier, alors que ces personnes ont elles aussi fait montre d'héroïsme. Je ne comprends pas pourquoi elles sont oubliées.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Boyer
Circonscription : Bouches-du-Rhône (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 810
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 novembre 2019
Réponse publiée le : 27 novembre 2019, page 11556
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 novembre 2019